



Confédération Française des Batteries-Fanfaires

B.P. 20 92420 Vaucresson

☎ 06 88 88 05 11

✉ cfbf.siege@gmail.com

NOTE

Destinataires :

- Diffusion générale

Mardi 1er décembre 2015

Objet : 10° mandature – Appel à candidatures

Comme vous le savez, 2016 marquera le début d'une nouvelle mandature pour la C.F.B.F., la dixième de son existence.

Ainsi, dans sa réunion du 31 janvier, notre assemblée générale procédera au renouvellement du conseil d'administration pour une durée de quatre ans.

En application de l'article 7 des statuts confédéraux et de l'article 11 des statuts fédéraux, ce renouvellement se fera en deux temps :

1° Validation des administrateurs désignés par les fédérations

A cet effet, il a été demandé à chaque fédération de nous faire parvenir le PV de son assemblée générale qui précède le renouvellement du CA confédéral désignant son représentant et son suppléant à ce conseil. A ce jour, un seul nous est parvenu.

2° Election des 7 personnalités qualifiées. Ces 7 postes d'administrateurs élus ont été créés pour ouvrir le CA à des compétences autres que celles des administrateurs fédéraux. Les candidatures, formulées sur la fiche ci-jointe, sont à faire parvenir dès maintenant et au plus tard le 31 décembre 2015 au siège de la confédération.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter (cfbf.siege@gmail.com).

De même, il est demandé à chacun de faire suivre l'information, tout en recherchant une diversité de compétences dans les candidatures.

Cordialement.

Gabriel Ferrand

Vice-président
en charge de l'action administrative